

DROIT À L'IMAGE

(rayer la mention inutile)

J'autorise

Je n'autorise pas

L'École Municipale d'Arts Plastiques et la Ville de Périgueux à utiliser gracieusement des images où j'apparais dans tout document de présentation sur support papier, vidéo, site internet de la Ville, réalisé sans but lucratif.

IMPORTANT

Toute ANNEE COMMENCÉE est DÛE DANS SA TOTALITE après le 1er octobre

Tout DOSSIER INCOMPLET sera RENVOYÉ

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, ni fractionnables

En cas d'arrêt définitif, il est indispensable de prévenir par courrier le secrétariat de l'école municipale d'arts plastiques avant le 1er octobre

Les informations communiquées sur cette fiche d'inscription ne sont utilisées qu'à des fins professionnelles et ne sont communiquées à aucun tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit de consultation, modification ou suppression des données personnelles que nous détenons vous concernant. Pour toute demande, merci d'adresser un simple courrier au Délégué à la Protection des Données de la Ville de Périgueux.

DROITS D'INSCRIPTION

Paiement en une seule fois Paiement en plusieurs fois

Le règlement s'effectuera soit en numéraire soit par chèque à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Je soussigné(e).....

Certifie avoir pris connaissance des renseignements ci-dessus et certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Demande l'inscription à l'École Municipale d'Arts Plastiques de la Visitation pour l'année scolaire 2019/2020.

À, le2019

Signature



À lire attentivement

(À retourner avant le 28 juin avec les pièces demandées)



FICHE D'INSCRIPTION ADULTE - ANNÉE SCOLAIRE 2019/20

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Courriel :

Tél. portable :

Pour une meilleure communication, souhaitez-vous recevoir les informations par courriel

par SMS

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Première inscription

Ré-inscription

⇒ PEINTURE

● Peinture (tous niveaux)

lundi de 9h30 à 12h30

lundi de 14h00 à 17h00

● Peinture - Pastel

jeudi de 14h00 à 16h30

● Peinture aquarelle

Jeudi de 17h00 à 20h30

⇒ MODELAGE

Lundi de 17h00 à 20h00

⇒ DESSIN

● Modèle vivant

mardi de 10h00 à 12h00

● Dessin d'observation

mardi de 18h30 à 20h30

⇒ SCULPTURE & MODELAGE

mercredi de 14h00 à 18h00

Nom :
Prénom :